



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Attitude de l'Union européenne face à Donald Trump

Question au Gouvernement n° 290

Texte de la question

ATTITUDE DE L'UNION EUROPÉENNE FACE À DONALD TRUMP

Mme la présidente . La parole est à M. Philippe Latombe.

M. Philippe Latombe . Avec parfois le sentiment de prêcher dans le désert, voilà plus de cinq ans que j'alerte sur l'obligation dans laquelle nous nous trouvons d'assurer notre souveraineté numérique et notre autonomie stratégique face à l'allié américain.

M. Erwan Balanant . Il a raison !

M. Philippe Latombe . Ce qui était déjà pertinent pour la France et l'Europe sous l'administration Biden prend toute son acuité avec l'arrivée de Donald Trump. Le pire s'annonce : le président américain a administré sans ambiguïté à l'Europe ce que le ministre français des armées appelle, à raison, « un coup de pied au derrière ». Ainsi, nous allons devoir à la fois assumer pleinement notre défense – si possible en achetant du matériel américain... – et affronter une guerre économique avec une Amérique particulièrement agressive. La présence d'Elon Musk aux côtés du président Trump et le ralliement immédiat des autres patrons des géants américains ne laissent aucun doute sur l'ampleur d'une telle offensive et sur le rôle essentiel qui sera celui de ces industriels.

Or la réaction du vice-président exécutif de la Commission européenne chargé de la stratégie industrielle et de la prospérité comme celle de la présidente de la Commission ont de quoi faire bondir : la seconde propose de faire montre de pragmatisme – sans doute confond-elle ce terme avec celui de « soumission » – tandis que le premier suggère de « dealer » – autant dire de troquer ! – la défense européenne contre la paix commerciale.

Monsieur le ministre, le groupe Démocrates souhaite savoir comment vous envisagez d'intervenir auprès d'une Commission trop atlantiste pour défendre la souveraineté et l'autonomie stratégiques européennes ? Parmi vos partenaires, sur quels relais comptez-vous vous appuyer pour défendre les intérêts de l'Union ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de la francophonie et des partenariats internationaux.

M. Thani Mohamed Soilihi, *ministre délégué chargé de la francophonie et des partenariats internationaux*. Les États-Unis sont nos plus anciens alliés. Nous partageons des valeurs, des intérêts et une histoire communs. La France est engagée aux côtés de ses partenaires européens et des États-Unis au sein de l'Otan pour la préservation de la paix et de la sécurité dans la zone euro-atlantique. Le président de la République a déjà travaillé plusieurs années avec le président Trump. Au lendemain de l'investiture, nous sommes prêts à travailler

avec cette nouvelle administration et à défendre nos intérêts. (M. Raphaël Arnault s'exclame.)

Dans ce contexte, l'Europe a un grand rôle à jouer : nous sommes le plus grand marché économique du monde et nous sommes une puissance militaire avec laquelle personne n'a intérêt à entrer en conflit. La configuration géopolitique actuelle est une chance pour l'Europe de s'affirmer comme la puissance stratégique qu'elle est. Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères a d'ailleurs appelé la Commission européenne à se saisir vigoureusement des outils dont elle dispose et à renforcer sa législation, par exemple sur les questions numériques. Nous serons extrêmement fermes sur le sujet. Nous pourrions nous appuyer sur nos partenaires allemands ainsi que sur toutes celles et ceux qui sont convaincus, comme nous, du rôle et des valeurs de l'Europe dans un monde fragmenté.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Latombe](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 290

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Francophonie et partenariats internationaux

Ministère attributaire : Francophonie et partenariats internationaux

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 janvier 2025